

OP

Origine
Pessac

Le magazine municipal
de **PESSAC**

Mars 2024 - n° 34



Retirer le filigrane maintenant



**SAIGE :
LE RELOGEMENT A DÉMARRÉ**

SOMMAIRE

p.4
Retour en images
Bloc-notes

p.6
Toute une vi(II)e
dans mon quartier

p.10
Actualités

p.22
L'agenda

p.26
Expression politique

p.27
C'est nouveau



p.6

Secteurs

Travaux de déminéralisation
du centre-ville



p.12

Actualités

Grands travaux



p.17

Dans ma rue

Avenues Eugène et Marc Dulout
/ Louis Laugaa

DOSSIER

Projet de renouvellement urbain de Saige : c'est parti !

p.14/18



© JB Mengès - Bordeaux Métropole

Notre
action pour
la planète

ZOOM



Depuis 2019, Pessac s'est engagée à suivre un schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER). Son bilan de l'année 2023 est positif, puisque 31 % des achats de denrées alimentaires à destination des restaurants scolaires sont issus de l'agriculture biologique, alors que le taux légal en impose 20 %. Par ailleurs, 50 % des véhicules légers du parc automobile pessacais sont des véhicules propres, pour un objectif affiché de 100 % d'ici la fin du mandat.

En images

Mercredi 14 février, élus et habitants se sont retrouvés pour l'**inauguration de la Maison du projet de renouvellement urbain de Saige**, où des permanences vont être assurées afin d'informer régulièrement sur toutes les étapes de ce grand projet.



Retirer le filigrane maintenant



Le 23 janvier dernier, les élèves de l'école maternelle du Monteil ont suivi **une formation « apprendre à porter secours »** assurée par les bénévoles de la Croix-Rouge. Lancée par les représentants des parents d'élèves et soutenue par la Ville, cette initiative visait à sensibiliser les enfants aux dangers de la vie quotidienne, à leur apprendre à repérer une situation anormale et à appeler de l'aide.



Vous étiez plus de 170 personnes à assister, mercredi 7 février, à l'intervention de l'architecte et urbaniste **Michel Pétauud-Létang**, venu témoigner de l'évolution de nos villes et métropoles et partager ses idées sur les villes de demain, dans le cadre des **Entretiens de Pessac**. Prochain rendez-vous le 27 mars à 18h avec Nathalie Saint-Cricq.



Avec le soutien de la Ville, de la Fédération française de tir à l'arc et de l'Ussap, Les Archers de Pessac ont organisé les 7 et 8 février au complexe sportif de Bellegrave le **championnat de France universitaire de tir à l'arc**. Cette compétition a accueilli 77 étudiants, filles et garçons, de nombreuses régions de France. L'occasion également de sensibiliser une centaine d'élèves de CM1/CM2 de l'école Jacques Cartier à la pratique du **handi-tir à l'arc**.



Mardi 31 janvier, l'association L214 Éthique et Animaux est venue féliciter la ville pour sa **4^e position dans le classement « Une ville pour les animaux »**, en remettant un panier garni végétarien à Franck Raynal, Sylvie Vieu et Jérémie Landreau. Une belle reconnaissance du travail effectué et des actions en faveur de la cause animale mises en œuvre à Pessac.



Le 31 janvier dernier, lors de l'assemblée plénière du **Conseil municipal des enfants**, Lucas et Touana, élus de l'école Joliot Curie, ont convaincu Franck Raynal, Franck Sarrabayrouse et Sylvie Vieu de déployer dans toute la ville la campagne de sauvegarde des hérissons qu'ils ont imaginée. Bravo à eux !



Top départ des inscriptions scolaires

La campagne d'inscriptions scolaires se déroulera du 4 mars au 5 avril 2024. Les parents des enfants nés en 2021 doivent procéder à leur inscription en Petite Section. Pour les inscriptions en CP, 90 % d'entre elles sont réalisées automatiquement, sauf lorsqu'il s'agit d'une dérogation de secteur. Enfin, les parents résidant dans les quartiers Politique de la Ville et dont l'enfant est né entre le 1^{er} janvier et le 31 mai 2022 ont la possibilité de l'inscrire en Toute Petite Section sur les écoles maternelles Montesquieu et Georges Leygues. Toutes ces démarches peuvent s'effectuer en ligne sur le port@il famille, sauf les inscriptions en TPS (guichet de la mairie).

Fête de la musique : appel à candidatures

À l'occasion de la fête de la musique, Pessac lance un appel à candidatures à tous les musiciens amateurs et aux groupes de musique qui souhaiteraient se produire le 21 juin. La fête se tiendra en extérieur et dans les parcs pessacais. Pour vous inscrire, envoyez votre candidature à culture@mairie-pessac.fr avant le dimanche 7 avril.

Remise des cartes de vote aux jeunes électeurs

La Mairie accueillera ses nouveaux électeurs pessacais samedi 6 avril à 11h30 lors d'une cérémonie de remise des cartes électorales dans le hall de l'Hôtel de Ville. Les jeunes électeurs sont inscrits automatiquement sur les listes électorales s'ils ont effectué leur recensement citoyen. Ceux qui ont eu 18 ans à compter du 20 juin 2022, soit le lendemain des dernières élections de députation, sont invités à participer à la cérémonie. Ils recevront une invitation par email à laquelle ils devront répondre pour confirmer leur présence. Plus d'informations : service de la Vie citoyenne de la Mairie - 05 57 93 63 90.

La Mairie de Pessac agit pour l'environnement en utilisant du papier recyclé pour son journal municipal.

MAIRIE DE PESSAC : Place de la V^e République - BP 40096 - 33604 Pessac cedex
Tél. standard : 05 57 93 63 63 - Fax : 05 57 93 63 35

E-mail : redaction.op@mairie-pessac.fr - Site internet : www.pessac.fr

Les services de l'Hôtel de Ville sont ouverts le lundi de 13h30 à 19h et du mardi au vendredi de 8h30 à 17h.

Directeur de la publication : Franck Raynal // Rédactrice en chef : Veronique Bolot / Hôtel de Ville - Place de la V^e République - BP 40096 - 33604 Pessac - Tél. 05 57 93 63 60 // Rédaction : Claire Bouc / Fabien Leroy / Florian Corral / Nina Guillotin // Maquette : Epiceum // Mise en page : Cristina Gardère, Direction de la communication // Photos : Ville de Pessac / Clément Philippin / Frédéric Delouève / Frédéric Encuentra / Dominique Le Lann / Stéphane Monserant / DR / iStock / Adobe Stock / Freepik / Gettyimages / Bordeaux Métropole / Photo de couverture : JB Mengès - Bordeaux Métropole // Licence Ville de Pessac : 1-1107543, 1-1107544, 1-1107545, 2-1107542, 3-1107541 // Dépôt légal : Mars 2024 // Impression : Groupe Imprim // Distribution : Distrimag
Prochaine parution : Avril 2024





Secteur 1

Verthamon Haut-Brion, Les Échoppes-Le Vallon, Casino, Bourg, Noès et Le Monteil



Travaux de déminéralisation et de végétalisation du centre-ville : où en sommes-nous ?

Après les places de la V^e République et de la Liberté-Samuel Paty, ce sont le pourtour de l'église Saint-Martin et la place des Droits de l'homme qui font l'objet de fouilles archéologiques et de travaux de désartificialisation des sols.

Débutés en 2022 avec la plantation de l'arbre totem sur la place de la V^e République, la piétonisation de la contre-allée et la construction de jardinières fleuries sur l'esplanade Charles de Gaulle, les travaux se sont poursuivis en 2023. La fontaine de la place de la V^e République, défectueuse et bruyante, a été remplacée par un ouvrage de brumisation dans lequel des leds de couleur ont été insérés, afin de créer des ambiances colorées. Le revêtement d'une partie du ruban de bois, détérioré et glissant, a été transformé en dalles ajourées. Certains tronçons permettront la diffusion d'un nuage de brume pour compléter le dispositif de rafraîchissement. Afin d'inviter le public à profiter de ce cadre de vie, de grandes banquettes ont été installées pour accompagner les espaces verts, renforçant l'offre d'assise de 280 mètres linéaires. Fin 2023, les travaux réalisés sur la place de la Liberté-Samuel Paty ont permis la déminéralisation de 272 m² de sol,

via la plantation de 15 arbres, 2 135 arbustes et vivaces, et de 15 plantes grimpantes destinées à habiller une partie du mur du gymnase de l'école Aristide Briand.

Les travaux se poursuivront jusqu'à la rentrée scolaire

Cette année, ce sont le pourtour de l'église et la place des Droits de l'homme qui sont concernés. Des travaux de démolition ont été engagés en février pour laisser place, entre mars et mai, à une dizaine de points de fouilles archéologiques préventives. Afin de permettre le stockage des machines et matériaux, la voie de circulation piétonne située le long de l'église, entre l'entrée de la mairie et le collège, restera coupée jusqu'au mois de septembre. 600 m² de sol seront désartificialisés sur cette zone avec la plantation, entre l'automne 2024 et l'hiver 2025, de 33 arbres et 4 575 arbustes.



Votre Maire de proximité

Sabine Jacob Neuville / 07 64 43 79 82
sabine.jacobneuvville@mairie-pessac.fr

MAIRIE DE QUARTIERS

11, rue Claude Debussy / 05 56 15 54 09



Fermeture exceptionnelle de votre mairie de quartier
du 26 février à fin mars 2024



Secteur 2

Brivazac-Candau, La Paillère-Compostelle, Chiquet-Fontaudin, Sardine, Camponac, Ladonne Pontet et Saige



Savez-vous planter les choux, à la mode, à la mode...

Depuis le mois de novembre, cette comptine résonne différemment pour la centaine d'élèves de l'école François Mauriac. Et pour cause : ils disposent désormais de leur propre jardin-potager !

Cela faisait longtemps que l'idée trottait dans la tête de l'équipe enseignante. L'opportunité se présente quand la démolition d'un ancien logement de fonction libère de l'espace et qu'un jeune en service civique découvre un jardin extraordinaire labellisé Jardin remarquable à Celles, en Charente-Maritime, initié par l'instituteur du village et fruit d'un travail collectif impliquant les enfants et leurs parents. Le Covid met un coup de frein au projet et ressort des cartons en 2021, suite à une rencontre avec les artistes-jardiniers bordelais Arnaud Ferrer et Angèle Largy. « Avec l'aide des personnels de l'école et des parents, nous avons déposé un dossier et obtenu un financement de la mairie, qui nous a permis d'installer quatre grosses jardinières d'une trentaine de mètres carré chacune » explique Élodie Berger, responsable périscolaire du site.

Un projet pédagogique fédérateur

Le 25 novembre dernier, une cinquantaine de parents sont venus prêter main forte aux personnels de l'école, pendant plus de quatre heures, pour préparer ces jardinières. Installées en rond, celles-ci forment les

pétales d'une fleur, au centre de laquelle un espace de rassemblement a été aménagé pour les enfants. « Chaque classe est responsable d'une jardinière et chaque enfant dispose de sa propre parcelle, où il est totalement libre de semer ce qu'il veut. L'idée étant que chacun ramène des graines récupérées à droite et à gauche » explique Muriel Charoy, enseignante en Petite Section. Au centre de chaque pétale, de drôles de plantes aromatiques ont été semées : plante camembert, coca-cola, ananas, etc. De quoi réaliser de troublantes découvertes gustatives ! Tous les mois, une activité artistique est menée au jardin. Ce dernier sert aussi de support aux apprentissages en langage, mathématiques, SVT, etc. Pour bien identifier l'espace, une grande pancarte colorée a été réalisée par des jeunes du centre social tout proche, avec l'aide du peintre pessacais Paul Peinture. Au-delà du bonheur exprimé par les enfants à chaque visite au jardin, Muriel Charoy et Élodie Berger se félicitent de la dimension fédératrice de ce projet. « Passer du temps tous ensemble, agents, enseignants, enfants et parents, permet de créer du lien et change les rapports au quotidien » se réjouissent-elles.



Votre Maire de proximité

Fatima Bizine / 07 64 43 80 96
fatima.bizine@mairie-pessac.fr

MAIRIE DE QUARTIERS

4, allée des Tulipes / 05 56 51 11 37

Lundi, mercredi de 13h30 à 17h / Mardi de 8h à 12h45 /

Jeudi de 8h à 12h45 puis de 13h30 à 17h

Vendredi de 8h à 12h30





Secteur 3

3M-Bourgailh, Arago-La Châtaigneraie,
France Alouette, Haut Lévêque, Bersol et Sauvage



« Notre crédo : la charité de proximité ! »

Créée en 1959 à Pessac, la Conférence Saint-Vincent-de-Paul œuvre au quotidien pour venir en aide aux plus démunis.

Fondée en 1883 par un groupe de jeunes Lyonnais, la Société Saint-Vincent-de-Paul est présente dans 150 pays à travers le monde. Ses bénévoles combattent toutes les formes de précarité, par le biais de nombreuses actions de proximité, indépendamment de leurs origines et de leurs croyances. La Conférence est rattachée au conseil départemental de Bordeaux.

Une aide alimentaire bienvenue

25 bénévoles distribuent chaque lundi après-midi des colis de produits alimentaires à environ 500 personnes en difficulté (+ 30 % par rapport à 2022), en fonction de leurs revenus et en échange d'une participation symbolique, sur deux lieux distincts : dans le quartier Arago-La Châtaigneraie, dans un local attenant à l'église Saint-Jacques, et dans le quartier de l'Alouette, près de l'église Saint-Jean-Marie-Vianney. Les familles peuvent également venir à l'épicerie sociale ouverte deux fois par semaine pour s'approvisionner à moindre coût en produits secs, surgelés et d'entretien. « Les produits sont achetés à la Banque alimentaire. Nous les revendons sans marge, et complétons avec des produits achetés dans différents magasins et proposés 30 % moins chers » explique Philippe Touzé, président de l'association. Pour financer ses activités, la Conférence bénéficie d'une subvention municipale de fonctionnement et organise des vide-greniers deux fois par an. Elle

propose des visites à domicile, des soutiens scolaires, oriente pour des démarches administratives, la recherche d'une formation, d'un emploi ou d'un logement, avec apport si nécessaire de meubles reçus en dons. Elle participe à la collecte de la Banque alimentaire et au Noël de la solidarité organisé chaque année par cinq associations caritatives pessacaises, en partenariat avec la Ville.

Une friperie ouverte à tous

La Conférence tient également une friperie ouverte à tous, dans laquelle elle propose, à tous petits prix, les vêtements récupérés dans la borne située juste devant ses locaux. « Les vêtements sont consciencieusement triés par l'équipe. Les pièces en bon état sont mises en vente, les autres partent dans un circuit de recyclage. Plus de 350 personnes sont venues à la friperie en 2023. 2 500 vêtements et accessoires y ont été vendus, et plus de 1 000 vêtements et couvertures donnés aux SDF et aux personnes en très grande difficulté ».

Pl+ d'infos

5, rue des Palmiers - accueil mardi et jeudi de 15h à 17h
05 56 36 11 54 - svpessac@sfr.fr

Friperie ouverte du mardi au jeudi de 14h30 à 17h (fermeture en août et la semaine de Noël)

Recherche active de bénévoles pour formation à des postes-clés !



Votre Maire de proximité

Dominique Moussours-Eyrolles / 07 64 43 80 98
d.moussourseyrolles@mairie-pessac.fr

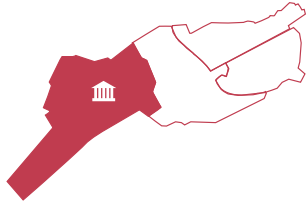
MAIRIE DE QUARTIERS

Château de Cazalet, avenue de Beutre / 05 57 93 63 75

Lundi, mercredi de 13h30 à 17h

Mardi de 8h à 12h45 puis de 13h30 à 17h

Jeudi de 8h à 12h45 / **Vendredi** de 8h à 12h30



Secteur 4

Cap de Bos, Magonty et Toctoucau



La ferme de Tartifume, une chance pour Pessac

Installée juste à côté du golf, la ferme de Tartifume est la dernière exploitation agricole encore en activité sur le territoire pessacais.

L'histoire de la ferme remonte à la dernière guerre. En 1940, Antoine Picou, privé par les Allemands de son activité de transporteur, vient s'établir avec sa famille dans la propriété de Tartifume pour y planter des légumes et y élever quelques vaches à lait et des volailles. C'est alors un immense domaine de 450 hectares. Lorsque Marcel Dubourg épouse Marguerite Picou en 1957, il vient s'installer à la ferme de Tartifume avec un petit cheptel d'une quinzaine de vaches de race Frisonne Pie-Noir, qui produisait alors 300 à 350 litres de lait par jour. Aujourd'hui composé de 120 vaches de race Prim'Holstein, le cheptel produit plusieurs milliers de litres de lait par jour, grâce à une salle de traite rotative. En hiver, les vaches restent en stabulation mais, au printemps, elles investissent les pâturages dont dispose la ferme à Pessac.

Des productions laitières fabriquées sur place

Si 80 % du lait produit est vendu au groupe Lactalis, 20 % est transformé sur place en fromage frais, tomme, faisselle, fromage blanc, beurre, crème fraîche et desserts divers tels que yaourts, riz au lait, semoule, crèmes dessert vanille/chocolat, œufs au lait et glaces. La production a été développée en 2010 par Claire Dubourg, petite-fille de Marc et Maguy, après avoir décroché un diplôme d'agronomie avec une spécialisation produits laitiers et qualité. La production est vendue

sur place, dans des magasins de producteurs, des épiceries et sur les marchés de Talence (le mercredi), Mérignac (le samedi) et Pessac (le dimanche).

La passion de la transmission

Soucieuse de sensibiliser les générations futures, Claire organise chaque année une dizaine d'animations pour les scolaires et les centres de loisirs, comprenant une visite de la ferme pour découvrir les animaux et le système de traite, mais aussi un atelier de fabrication de beurre. La ferme accueille en outre tout au long de l'année des collégiens, lycéens et étudiants pour des périodes de stage allant d'un jour à plusieurs semaines. Confrontée à des difficultés grandissantes, parmi lesquelles l'augmentation des charges et dans un contexte où les laitiers se font de plus en plus rares (seulement 35 en Gironde), la famille Dubourg espère conserver la ferme dans son giron encore longtemps et continuer à produire des spécialités laitières.

PI+s d'infos

165, rue de la Princesse - 06 08 34 61 60

www.lafermedetartifume.fr

Vente à la ferme du lundi au vendredi de 8h30 à 18h et le samedi de 10h à 12h



Votre Maire de proximité

Annie Ladiray / 07 64 43 79 94
annie.ladiray@mairie-pessac.fr

MAIRIES DE QUARTIERS

• 3, place Saint Vincent de Paul / 05 56 68 02 46

Du lundi au vendredi de 14h à 17h

• 1, ter rue de Romainville / 05 56 36 70 34

Lundi de 8h à 12h45 / Mardi, jeudi de 13h30 à 17h

Mercredi de 8h à 12h45 puis de 13h30 à 17h / Vendredi de 8h à 12h30



Liberté, égalité, fraternité !



Les 8 et 21 mars auront lieu la journée internationale des droits des femmes et la journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. L'occasion de sensibiliser petits et grands à ces problématiques d'actualité.

Chaque année, la Ville, les institutions et les associations pessacaises se mobilisent pour mettre en lumière les droits des femmes. Parmi les actions phares de cette année figure la soirée de théâtre d'improvisation junior organisée par Pessac Animation à la salle du Royal samedi 8 mars à 20h30. Réunissant une trentaine de jeunes des collèges François Mitterrand, Gérard Philipe et Alouette, cette 2^e édition promet décalage et humour ! Les jeunes seront en effet invités à improviser sur l'égalité homme-femme. Un thème inspirant pour les treize élèves de 4^e du collège François Mitterrand qui participent aux ateliers de théâtre d'improvisation, animés alternativement par Pessac Animation et la compagnie Pas folle la guêpe. « Avant, les femmes étaient considérées comme des objets, maintenant, ça va un peu mieux ! » lance un jeune homme. « Certaines femmes ne sont pas assez bien payées » objecte une jeune fille, tandis qu'un autre s'amuse « certains pensent que les femmes ne sont bonnes qu'à faire le ménage ! ». « On fait des journées pour tout, on s'y perd un peu... » fait remarquer un élève. « L'objectif est justement qu'il n'y ait plus de journée de la femme ! » répond sa camarade. Pour Emilie Bouguier, leur professeure de français à l'initiative du projet, « les ateliers de théâtre d'improvisation questionnent déjà en eux-mêmes la relation garçon-fille. Naturellement, les élèves se regroupent par sexe. Les exercices visent à les faire travailler tous ensemble, à s'écouter et à respecter la parole de chacun ».

Des actions ciblées

Quatre classes de CP/CE1 des écoles St Exupéry et Montesquieu ont quant à elles été sensibilisées en début de mois aux stéréotypes de genre et à l'égalité filles-garçons dans le cadre du dispositif des parcours éducatifs pessacais. Un travail collectif réalisé par le CIDFF dans le cadre d'un groupe de paroles par des femmes victimes de violences conjugales a abouti à la réalisation d'une exposition intitulée « Le dictionnaire non amoureux », visible jusqu'au 8 mars à la médiathèque Jacques Ellul. Mené en collaboration avec le centre équestre de Pessac Romainville et les centres sociaux, le dispositif « mon Equi-Répît » permet à des femmes en situation de grande fragilité de travailler sur la confiance en soi et le lâcher prise au travers de séances de médiation animale avec des chevaux. Six séances seront dispensées sur les six prochains mois.

Une exposition sur le racisme

Dans le cadre de la quinzaine de l'égalité 2023, le centre social de la Châtaigneraie a coordonné le projet « Pas de quartier pour le racisme – quart'égalité ». À cette occasion, l'association MIXART a été créée avec les élèves du collège François Mitterrand et une exposition a vu le jour. Elle sera accueillie dans le hall de l'Hôtel de Ville de Pessac du 18 au 23 mars 2024.

Pl+s
d'infos

Direction du développement social urbain - 05 57 93 66 75

Quelles orientations budgétaires pour 2024 ?

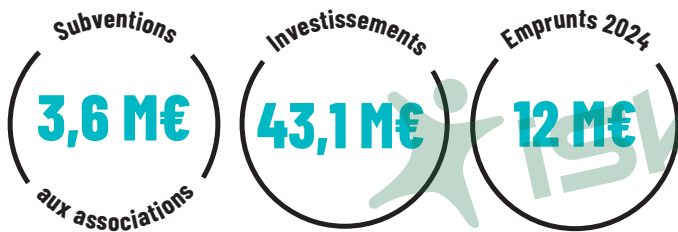
Malgré un contexte difficile, Pessac, n'aura pas à renoncer à ses ambitions, notamment dans le domaine du développement durable. La Ville annonce un niveau record en matière d'investissements, sans avoir recours à l'augmentation de l'impôt local pour la 11^e année.



École Cap de Bos © BMP Architectes



La cité de chantier et future bibliothèque de l'école Georges Leygues



Une situation nationale toujours sous tensions

Stéphanie Grondin, adjointe au maire déléguée aux finances et marchés publics, présentait mardi 6 février, lors du Conseil municipal, le rapport d'orientation budgétaire 2024 (ROB). Le préambule dépeint un contexte général défavorable : inflation galopante au sortir de la crise sanitaire, accentuée par le conflit en Ukraine, flambée des prix de l'énergie, hausse des taux d'intérêt, instabilité climatique ; tout cela sans avoir recours à l'augmentation des taux d'imposition, stables depuis 2013.

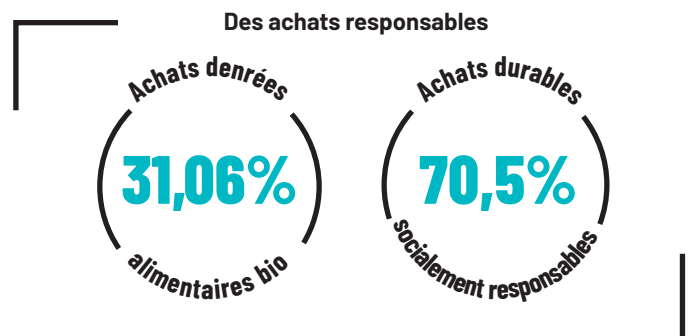
Quelles priorités pour Pessac ?

Pourtant, la Ville garde le cap et maintient ses objectifs en matière de développement durable. Le budget de Pessac, désormais budget vert grâce à une démarche engagée et novatrice, présente même un niveau d'investissement historiquement haut : 43,1 millions € en 2024. Cette belle réussite, Stéphanie Grondin l'attribue à « une grande maîtrise de nos dépenses de fonctionnement », avec des exercices régulièrement excédentaires qui garantissent la capacité d'emprunt de la Ville. C'est ainsi qu'elle peut continuer de soutenir ses initiatives en faveur de la végétalisation, de la cohésion sociale, de la promotion de la citoyenneté, de la rénovation énergétique, de la préservation de la biodiversité ou encore des achats socialement et écologiquement responsables.

Dans le rapport annuel consacré au développement durable en 2023, Jérémie Landreau, adjoint au maire délégué à la transition écologique et à la biodiversité, révélait lors du même Conseil municipal que le plan Écocité et son volet « sobriété » avait permis d'économiser 5 % sur le gaz, et 17 % sur l'électricité, soit, rapportés au cours de l'énergie, l'équivalent de 487 000 €. Une donnée qui prouve que la préoccupation environnementale n'est pas un problème pour les finances publiques, mais peut-être bien une partie de la solution.

Les investissements sont permis par notre capacité à emprunter

Notre solidité budgétaire nous permettra d'emprunter pour financer notre politique de renouvellement des équipements essentiels à la vie communale (éducation, sport et développement durable en particulier), malgré la hausse de la dette, elle restera toujours en-dessous de la moyenne de la strate à laquelle appartient la ville de Pessac (moyenne 2022 : 1 330 € par habitant pour les villes de 50 000 à 100 000 habitants. À Pessac : 174 €).





Maison de la musique et des arts de Pessac : place aux choix des entreprises

La Maison de la musique et des arts de Pessac, qui regroupera en un seul et même lieu les deux écoles de musique pessacaises, l'artothèque et PAMA, sera aménagée dans le bâtiment Pompidou, où étaient installés le Trésor public et la CPAM (cette dernière y a encore son accueil, qui va être déménagé temporairement dans les anciens locaux de la Police municipale). « *Idéalement situé sur le territoire pessacais, à mi-chemin entre l'hypercentre et le pôle culturel de Camponac, ce nouvel équipement va porter le projet culturel de la Ville. Les Pessacais pourront y expérimenter la musique et les arts sous toutes leurs formes* » se réjouit Christian Chareyre, conseiller municipal délégué aux espaces publics. Trois groupements d'entreprises ont été présélectionnés dans le cadre de l'appel d'offres lancé en mai 2023. Le choix du candidat final sera effectué au mois de juin. Datant des années 70, le bâtiment de 1 500 m² va être entièrement réhabilité et une extension va être construite. Le groupement d'entreprises choisi devra s'engager sur les performances énergétiques du bâtiment, qui devra répondre aux normes environnementales d'un bâtiment à haute performance énergétique en matière d'isolation et de production de chaleur (panneaux solaires ou géothermie par exemple). L'acoustique du bâtiment sera adaptée aux nouvelles activités. La commande sera passée en juillet 2024 pour un début des travaux en septembre 2025 et une livraison estimée en juillet 2026, afin de permettre aux structures d'être opérationnelles à la rentrée de septembre.

Budget : 6,1 millions d'€ TTC.

Piscine Cazalet : les travaux de gros œuvre vont commencer

Débuté en novembre 2023 avec le creusement du puits de géothermie, le chantier s'est poursuivi avec les travaux de dépollution. Situé à l'emplacement d'un atelier de réparation de GMC américains entre l'après-guerre et 1976, le lieu a en effet été pollué par l'infiltration dans ses sols de solvants agressifs. Décaissée, la terre a été évacuée vers des centres spécialisés de recyclage. La nappe phréatique a été pompée et traitée afin de s'assurer qu'elle ne contienne pas de polluants. La dalle va être coulée en avril. Qualifiée de bâtiment à haute performance énergétique, cette piscine à basse consommation fonctionnera

avec la géothermie, des panneaux solaires assureront la production d'électricité, ses eaux seront recyclées et sa toiture végétalisée. Afin de permettre à la petite faune de traverser ce chantier labellisé Effinature. Livraison prévue à l'été 2025.

Budget : 29,1 millions d'€ TTC.

PISCINE
PLONGEZ DANS LE BONHEUR !
CAZALET





École Georges Leygues : un chantier éducatif

Depuis la pose de la première pierre en octobre 2023, toute l'école a migré dans des bâtiments modulaires provisoires. Seul l'espace restauration commun aux deux écoles a été maintenu. La structure des bâtiments en béton a été conservée et l'intérieur entièrement curé. L'extension de l'école élémentaire a été construite avec des murs à ossature bois pour une bonne isolation. Les dalles de la salle polyvalente et du futur réfectoire de l'école élémentaire ont été coulées et les escaliers en forme de gradins érigés. À la rentrée de septembre, tous les élèves de l'école élémentaire et une partie des élèves de l'école maternelle pourront investir leurs nouvelles classes. Premier élément construit et livré en septembre dernier, la Cité de chantier, future bibliothèque de l'école, reçoit régulièrement les élèves qui peuvent y consulter la maquette de leur futur établissement. Livraison de l'école en avril 2025 et de la crèche en septembre 2025.

Budget : 19,4 millions d'€ TTC.



École Cap de Bos : le restaurant scolaire est livré

Rétrocédée par Bordeaux Métropole à la Ville, l'école Cap de Bos fait l'objet, depuis avril 2023, de travaux de mise en état correct. Les logements de fonction inutilisés ont été démolis et le bâtiment de plain-pied restructuré. Un nouveau bâtiment de restauration a été construit et livré en fin d'année dernière. Les enfants y déjeunent désormais. Les travaux du bâtiment en R+2 ont débuté en janvier avec son désamiantage. Ils se poursuivent actuellement avec la restructuration des salles de classe, du bureau de la direction et du périscolaire. Les bâtiments ont été isolés thermiquement par l'extérieur et des panneaux photovoltaïques ont été installés. Les travaux sur les bâtiments seront terminés en juillet. Ils laisseront place aux travaux extérieurs (cour de récréation) pendant l'été, pour une livraison en septembre 2024.

Budget : 5,8 millions d'€ TTC + 1 million d'€ supplémentaire de la Ville.





PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE SAIGE : C'EST PARTI !

LE PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN (PRU) DU QUARTIER DE SAIGE, QUI COURT JUSQU'EN 2035, PRÉVOIT LA RÉHABILITATION DE TOUS LES LOGEMENTS, LA DÉMOLITION DE TROIS TOURS ET D'UNE PARTIE D'UN BÂTIMENT BAS. DÉMARRÉE À L'ÉTÉ 2023, LA MISE EN ŒUVRE DU RELOGEMENT DES FAMILLES CONCERNÉES SE POURSUIT.

Depuis 2017, une réflexion est menée par la Ville et le bailleur social Domofrance sur le devenir de ce quartier prioritaire qui compte près de 4 000 habitants répartis dans 1 691 logements (dont 1 443 sociaux), et qui bénéficie d'un emplacement favorable entre le campus et la zone d'activités de Bersol. L'objectif est d'améliorer le cadre de vie des habitants, d'y favoriser la mixité (d'habitat, sociale et fonctionnelle), de l'ouvrir sur son environnement et d'améliorer son image. Le projet Bordeaux Inno Campus dans lequel il est intégré va lui permettre d'aller dans ce sens, en s'ouvrant aux quartiers attenants et en diversifiant ses usages via le développement d'activités économiques, notamment en lien avec la santé. Un diagnostic réalisé en association avec les habitants et le Conseil citoyen a permis de dégager un scénario comprenant la démolition de trois tours pour dédensifier le quartier dans sa partie centrale, la réhabilitation des logements conservés dans les tours et les bâtiments bas, et la requalification des espaces publics. En juillet 2019, la Ville a engagé une communication autour de ce projet concerté et confié le projet à Bordeaux Métropole pour sa réalisation.



Retirer le filigrane maintenant





© JB Mengès - Bordeaux Metropole.

Travaux de réhabilitation et relogement

Dans un premier temps, les bâtiments concernés par les travaux de réhabilitation sont les bâtiments bas n°1 (100 logements) et n°2 (161 logements), ainsi qu'une partie du bâtiment n°11 (39 logements), l'autre partie de ce dernier devant être démolie (46 logements). Ce qui, pour cette première phase, porte à un total de 300 le nombre de logements devant être réhabilités et à 46 le nombre de logements devant être démolis. Les travaux préparatoires à ces chantiers devant débuter à la fin de l'année 2024 pour une mise en œuvre effective début 2025, la démarche de relogement des familles a débuté en 2023.

Émilie Marbot, responsable de programmes locatifs, et Thierry Langin, responsable du service location de Domofrance, nous en disent plus.

En quoi consistent les travaux de réhabilitation ?

" Nous allons revoir l'enveloppe générale des bâtiments dont nous avons la pleine propriété (n°1, 2 et 11), dans le respect de leur architecture. Leurs façades, toitures et menuiseries extérieures vont être refaites afin d'assurer un meilleur confort thermique et énergétique. Nous allons également intervenir sur les parties communes (refonte des réseaux, remise à niveau complète des halls d'entrée...), mais aussi sur les espaces extérieurs au travers d'aménagements tels que les cheminements, espaces de convivialité, jeux... Des ateliers participatifs de co-conception concernant les espaces communs seront proposés aux locataires. En outre, selon les états des lieux effectués dans chaque logement des bâtiments dont nous avons la pleine propriété (n°1, 2 et 11), ainsi que dans ceux que nous possédons dans les copropriétés Mimosas et La Ramée, nous assurerons des travaux électriques et sanitaires."

Qui est concerné par le relogement et comment s'organise-t-il ?

"Cette première phase de relogement concerne les personnes habitant dans le bâtiment 11, qui va être partiellement démolie, et la tour 6, qui sera déconstruite en intégralité. Cela représente 46 logements, soit 101 personnes dans le premier, 109 logements soit 205 personnes dans le second. Lors de la réunion publique qui a eu lieu en janvier 2023, tout le processus de relogement a été détaillé, et un guide pratique a été remis aux habitants. En février 2023, nous avons lancé la phase des enquêtes sociales, afin de rencontrer, individuellement, chaque famille concernée. Il est indispensable de se montrer à l'écoute et disponible afin d'accompagner au mieux les personnes car, pour certains, ce relogement constitue une épreuve. Nous avons pris acte des situations et capacités financières de chacun, de leurs souhaits et besoins. Des permanences ont été assurées à la salle municipale de Saige, puis à l'agence de Domofrance et ont lieu désormais à la Maison du projet, pour des échanges spontanés ou sur rendez-vous (lire encadré). Dès le mois de mars 2023, Domofrance s'est mis en quête de logements répondant aux attentes spécifiques de chacun. Nous faisons jusqu'à trois propositions de logements pour les familles concernées. Bien entendu, le relogement est au frais de Domofrance, qui organise et paie le déménagement à la date convenue avec le locataire. Un forfait déménagement de 200 euros permettant d'absorber les dépenses liées aux changements de compteurs d'énergie est également versé à chaque famille. La possibilité de garder jusqu'à six jours les deux logements en même temps leur est offerte, ainsi qu'un service complémentaire, proposé par l'association « Communauté futée » : sur simple appel, celle-ci s'occupe de toutes les démarches de changement d'adresse, comparaison des tarifs des fournisseurs d'énergie, etc."

Où en est le relogement aujourd'hui ?

"34 % au total des relogements ont été effectués sur le bâtiment 11 et la tour 6. Nous avons jusqu'à début 2025 pour finaliser ceux du bâtiment 11 et jusqu'au 2^e semestre 2025 pour la tour 6. Les relogements des deux autres tours qui seront déconstruites, à savoir les tours 3 et 9, auront lieu entre 2025 et 2029. Très majoritairement, les locataires sont favorables au relogement, car c'est souvent l'occasion pour eux de bénéficier d'un logement adapté à leur situation actuelle : d'en trouver un plus grand si la famille s'est agrandie ou un plus petit si les enfants sont partis. 65 % des familles souhaitent rester à Pessac. Nous arrivons à trouver des solutions, car Domofrance dispose d'un parc immobilier important à Pessac et sur la métropole bordelaise, mais c'est également possible chez d'autres bailleurs sociaux puisque les demandes de relogement sont prioritaires."

Requalification des espaces publics

Afin de rendre les espaces publics du quartier plus accueillants et accessibles à tout le monde tout au long de l'année, différents aménagements vont être effectués, parmi lesquels une nouvelle promenade plantée qui traversera le quartier de part en part, un théâtre de verdure et une grande esplanade sur l'actuel forum. Cette dernière comprendra notamment des aires récréatives pour lesquelles une concertation va débuter ce mois-ci avec les associations, les éducateurs, les animateurs et les jeunes du quartier et de nouveaux équipements publics sportifs et scolaires sont à venir également.

La Maison du projet, pour tout savoir sur le PRU !

Inaugurée le 14 février, la Maison du projet assure des permanences afin de renseigner les Pessacais sur le PRU. Son aménagement dans un ancien logement de gardien désaffecté de la tour 4, au 4 allée des forsythias, a permis de faire travailler des personnes du quartier (lire page suivante).



Le PRU en chiffres :

250 millions d'€ TTC,
dont 28 millions
financés par la Ville



5 années
de concertation



10 ans
de travaux



72 000 €

par logement : c'est le coût de la réhabilitation (moyenne sur les PRU de Bordeaux Métropole : 45 000 €)



1 443 logements sociaux,
373 logements démolis,
1 003 logements réhabilités,
127 ventes de HLM

65 %

des habitants veulent rester à Pessac



15 %

des habitants veulent rester à Saige

75 %

des locataires de la tour 6 ne veulent plus vivre dans des tours



13 %

ne veulent absolument pas changer de logement

Source : SEGAT société en charge du relogement

3 questions à Naji Yahmdi,

adjoint au Maire délégué à l'emploi et à la politique de la Ville



Pourquoi avoir lancé un chantier éducatif autour de la Maison du projet ?

Il était important de permettre aux habitants de participer à la construction de la Maison du projet, car c'est le premier élément concret et visible du PRU. Nous voulions montrer que les objectifs annoncés aux habitants en matière d'emploi et d'insertion sont bien réels. Il est primordial de faire en sorte qu'un chantier de cette ampleur, qui va durer des années, implique un maximum d'habitants du quartier. Cela leur permet de mieux l'accepter et de se l'approprier. Deux jeunes accompagnés par le club de prévention spécialisée Action Jeunesse ont travaillé 70h dans le cadre du chantier éducatif, qui concernait le lot peinture. Ce dernier, qui a été attribué à Bâti Entreprise dans le cadre d'une clause d'insertion, a en outre permis d'embaucher un encadrant technique et trois salariés issus de Saige.

Comment comptez-vous associer les habitants au reste du projet ?

Nous invitons les habitants à réfléchir dès à présent avec nous à ce qu'ils pourraient apporter au chantier en terme de dynamique associative autour de l'économie sociale et solidaire (par exemple,

comment s'impliquer dans les déménagements en accompagnant les plus fragiles), dans les travaux en tant que salarié à travers la clause d'insertion, mais aussi en tant que sous-traitant, le quartier de Saige étant riche de plus de 300 auto-entrepreneurs. Nous souhaitons rendre les habitants acteurs du chantier. Ils ont également un rôle à jouer dans le volet animation globale du projet. Le centre social lancera dès cet été une opération baptisée « La belle saison », consistant en une guinguette offrant un lieu de convivialité aux habitants, un espace de vie et de respiration au cœur du chantier pour continuer à avoir du lien social. Enfin, nous souhaitons réfléchir avec les habitants aux équipements de proximité manquants. D'un point de vue sportif, le quartier est déjà bien doté avec une belle plaine des sports, un terrain de foot synthétique, un Cosac et des terrains de basket qui ont été rénovés, mais il n'y a pas de bâtiment culturel. Les habitants aimeraient disposer d'un espace totem où le hip hop, le spectacle vivant et le théâtre pourraient s'exprimer. Il faut que nous réfléchissions ensemble à la manière dont nous pourrions concrétiser un tel espace pendant le chantier, et le pérenniser ensuite.

Quelles possibilités concrètes vont être proposées aux habitants en matière d'emploi ?

Nous tablons sur la création d'une centaine d'emplois tous corps de métier confondus. Nous travaillons d'ores et déjà à l'identification des métiers dont les entreprises vont avoir besoin, afin de former les gens en amont et de les mettre en situation sur d'autres chantiers de la Ville. Nous savons aussi que des compétences spécifiques vont être recherchées afin de mener à bien les démolitions, qui nécessitent tout un travail de démontage et de récupération des matériaux (cuivre, évier, portes, etc.). Notre volonté est d'anticiper les besoins, afin de former les gens en amont pour qu'ils soient immédiatement opérationnels et que leurs emplois puissent par la suite être pérennisés sur d'autres chantiers.

Le saviez-vous ?

La Ville, Domofrance et Bordeaux Métropole réfléchissent à la mise en place d'un dispositif d'occupation éphémère des logements vides, entre le moment où ils seront libérés et celui où ils seront détruits. Baptisé **Résidétape**, ce dispositif permet à des salariés en mobilité, à des étudiants ou à des personnes en attente d'un logement pérenne de trouver une solution d'hébergement temporaire à un tarif abordable. Pour les habitants du quartier, c'est la garantie d'une vie de quartier plus riche durant la période transitoire du relogement des bâtiments qui seront démolis.

Place au carnaval !

Samedi 9 mars, le Brésil sera à l'honneur à Pessac pour un maximum de couleur et de bruit !



La déambulation empruntera le même parcours que l'an dernier : **rendez-vous dès 17h30 au parc Razon** (côté avenue Pierre Wiehn) pour assister au concert d'accueil de la musicale Saint-Martin et se faire maquiller gratuitement. Le cortège, composé d'une dizaine d'associations pessacaises, de deux batucadas, de danseuses brésiliennes, de capoeiristes et de tous les Pessacais désireux de participer, s'élancera à 18h30 pour une déambulation d'un kilomètre environ jusqu'à la cour centrale du château de Camponac. Là, une animation musicale assurée par DJ Clément permettra de poursuivre la fête jusqu'à 21h. Une buvette et une petite restauration seront proposées par le PELP et les centres sociaux.

À noter : pendant toute la durée de la déambulation, soit de 18h30 à 19h30, l'avenue Roger Chaumet et la rue Camponac seront barrées, et le tramway coupé entre Bougnard et Pessac-centre.

PI+s
d'infos | Vie associative et événementiel
05 57 93 65 53 - evenementiel@mairie-pessac.fr

À noter

Le skatepark fermera le 11 mars pour six mois de travaux de rénovation. La Ville donne rendez-vous à ses utilisateurs courant septembre pour découvrir un espace entièrement rénové, qui proposera, entre autres, un rail de 16 mètres de long ajustable en hauteur et amovible, unique en France, et une « resi-ramp », structure amortissante permettant aux débutants d'apprendre à réceptionner en sécurité et aux plus expérimentés de tester de nouvelles figures. En attendant, ses aficionados peuvent se rendre sur les aires de skatepark et de pumptrack de la forêt du Bourgailh.



NOUVEAU

Le Bus de l'Artisanat à Pessac

Inauguré en 2019 par la Chambre de métiers et de l'artisanat de Gironde, le Bus de l'Artisanat et de ses métiers, qui sillonne les routes à la rencontre des artisans et des futurs apprentis, fera étape à Pessac cette année. Il s'installera, à compter du 18 mars, le 3^e lundi de chaque mois de 8h15 à 15h30, en alternance à Saige et Cazalet. Son objectif : permettre aux artisans d'obtenir des informations et un accompagnement pour leurs formalités, la création, le développement ou la reprise de leur entreprise et encourager les vocations des futurs apprentis ! Un dispositif qui vient compléter l'offre proposée par la Ville à destination des entreprises, dont les directions attractivité et emploi/commerce/artisanat, et CitésLab, services qui œuvrent pour l'accompagnement à la création et à l'implantation des entreprises. Sans oublier la toute nouvelle plateforme d'échanges économiques Citéco, pour tout savoir sur l'actualité économique pessacaise et échanger avec les autres entreprises du territoire.

PI+s
d'infos | pessac.fr

Félicitations aux heureux mariés

Audrey Gaitan et Ayoub Jaouane, le 20 janvier 2024

Manelle El Hadaji et Rayan Kartout, le 20 janvier 2024

Laetitia Le Juge et Lamine Khelifi, le 20 janvier 2024

Nombanasoa Rambelomanana et Anthony Perrot, le 27 janvier 2024

Si vous souhaitez apparaître dans un prochain OP!,
envoyez un message à :
redaction.op@mairie-pessac.fr

Le PLIE des sources

L'antenne pessacaise du Plan Local d'Insertion et d'Emploi des sources facilite le retour à l'emploi des personnes éloignées du marché du travail. Afin d'accélérer leur insertion sociale et professionnelle durablement, elle construit pour chacune d'elles un parcours individualisé et personnalisé en lien avec les entreprises locales. Deux référents de parcours accueillent les Pessacais volontaires pour bénéficier de cet accompagnement.



n° 2



n° 2 bis

Les arts au mur artothèque

Créé il y a 20 ans, les arts au mur artothèque est un espace convivial dédié la création contemporaine pour tous grâce à un mode d'action original : le prêt d'œuvres. 1 118 œuvres peuvent être empruntées par les particuliers, scolaires, universités, entreprises, collectivités, espaces sociaux, hôpitaux, prisons... Le lieu propose également des expositions en entrée libre, une programmation culturelle et des actions éducatives : à l'artothèque, l'art contemporain se partage !

Avenue Louis Laugaa



n° 7

La Fraternité

Rachetée après la guerre par des paroissiens, cette ancienne usine de matelas fut réhabilitée pour organiser réunions et événements festifs. Transformée lors de la construction du lycée, elle est aujourd'hui la propriété de l'association éponyme. Elle se compose d'un gymnase à l'étage (loué au lycée) et de trois salles équipées au rez-de-chaussée : deux sont utilisées par diverses associations, la plus grande (150 m²) peut quant à elle être prêtée aux Pessacais désireux d'y organiser des événements privés (anniversaires, baptêmes, etc.).

n° 1



Collège et lycée sans frontière

Établissements privés catholiques sous contrat d'association avec l'État, le collège et le lycée sans frontière font partie du groupe scolaire Jeanne d'Arc-Assomption. Ils rassemblent respectivement 620 et 380 élèves, auxquels ils proposent une formation humaine et internationale, via des sections européennes (anglais, allemand ou espagnol). Labellisés ERASMUS+, ils proposent à leurs élèves des mobilités de plusieurs mois dans différents pays européens.

Dans ma rue



Retirer le filigrane maintenant

Avenues Eugène et Marc Dulout / Louis Laugaa

Président fondateur de l'Espoir pessacais, Eugène Dulout a été directeur de l'école Aristide Briand de 1914 à 1927. Il a activement œuvré à l'érection du monument aux morts de la guerre de 1914-1918. Son fils, Marc Dulout, faisait partie de la Résistance, s'occupant plus particulièrement des transmissions radio avec Londres. Arrêté au printemps 1944 par les officiers du contre-espionnage, il fut emprisonné au Fort du Hâ, puis interné à Dachau où il mourut.

Louis Laugaa fut quant à lui l'adjoint du maire de Pessac Jean-Claude Dalbos de 1959 à 1975.



PÔLE DE MOBILITÉ

iskysoft

Avenue Eugène et Marc Dulout

n°
21



Rue Gambetta

Caf de la Gironde

La Caf accompagne et soutient ses allocataires à toutes les étapes de leur vie. Elle intervient historiquement auprès des familles, sous toutes leurs formes, et est depuis quelques années un acteur majeur sur le champ de la précarité. Une équipe pluridisciplinaire composée de conseillers, techniciens, travailleurs sociaux et contrôleurs accueille les Pessacais les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin de 8h30 à 12h. Sept postes en libre accès permettent aux allocataires d'effectuer leurs démarches numériques.

Villa Clément V

Bâtie en 1870, la Villa Clément V a été rachetée par la Ville en 2007. Ce chalet de style arcachonnais à armature bois accueille aujourd'hui la direction de la vie associative et événementiel. Lieu ressource de la vie associative pessacaise, elle propose des rencontres, des formations, un espace de coworking, des bureaux, une salle de réunion, un service de boîte aux lettres et de reprographie en libre-service. Des expositions y sont régulièrement organisées.

n°
47



Sans oublier les commerces du quartier :

La French Touch Döner Kebab, Coiffure de Los Angeles, Le petit fleuriste, O'Brien Irish pub, Loisirs Girondins Voyages, La Loco Coworking, La Mie Cécile...

L'AGENDA

Mars 2024

Retrouvez votre agenda
mis à jour sur pessac.fr

JUSQU'AU VENDREDI 15 MARS

Exposition

« Sensibilisation au numérique responsable »
Dans le cadre du mois de la collecte numérique
Hall de l'Hôtel de Ville
Contact : 05 57 93 65 15

JUSQU'AU DIMANCHE 17 MARS

Exposition

« Merveilles zone » de Louis Granet
Par les arts au mur artothèque
2 bis, av. Dulout
05 56 46 38 41 / contact@lesartsaumur.com
www.lesartsaumur.com

JUSQU'AU SAMEDI 30 MARS

La Machine à poèmes

Dans le cadre du Printemps des poètes
À partir de 4 ans
Médiathèque Jacques Ellul
21, rue de Camponac
Aux horaires d'ouverture

MERCREDI 6 MARS

Café linguistique

Hall du cinéma Jean Eustache
De 18h30 à 20h

JEUDI 7 MARS

I am the cosmos - Luc Guiol

Humour, one man show
Le Royal (32 bis, av. Jean Cordier)
Réservation auprès : [Culture PESSAC](http://CulturePessac.com)
20h

VENDREDI 8 MARS

Théâtre d'improvisation.

Journée internationale des droits des femmes
Par les élèves des collègues G. Philippe, F. Mitterrand
et Alouette
Le Royal (32 bis, av. Jean Cordier)
20h30

Séance en avant-première

Projection : Borgo
En présence du réalisateur Stéphane Demoustier
Cinéma Jean Eustache
Contact : www.webeustache.com
20h

SAMEDI 9 MARS

Ciné Relax

Projection : Astérix et Le Domaine des Dieux (en 3D)
Cinéma Jean Eustache
Place de la V^e République
14h

Vente de matériel de puériculture

Par l'Association Collectif Pessac Téléthon
Salle Bellegrave (av. du Colonel Jacqui)
Contact : 06 72 43 90 38
De 9h à 18h

Carnaval lumineux de Pessac

Thème : Le Brésil
Parc Razon
Départ 18h30



SAMEDIS 9, 23 MARS ET 6 AVRIL

Lisons ensemble

Lecture pour les tout-petits (9 mois-3 ans)
Médiathèque Jacques Ellul
21, rue de Camponac
Réservation auprès : [Culture PESSAC](http://CulturePessac.com)
10h30

DIMANCHE 10 MARS

Loto de Printemps

Par le Syndicat de quartier de Cap de Bos
Maison municipale de Cap de Bos
39, av. des provinces
06 89 65 80 74 / sdqcapdebos@hotmail.com
De 14h à 18h

Stage de modèle vivant

Par l'Atelier Puls'art
43 bis, bd du Haut-Livrac
Contact : 06 87 88 53 24 / puls.art@free.fr
De 10h à 12h et/ou de 13h30 à 15h30

Loto

Par Radio génération 33
Salle Bellegrave (av. du Colonel Jacqui)
07 77 44 25 53 / radiogeneration33@gmail.com
De 15h à 19h30

LUNDI 11 MARS

Atelier informatique

Pour les habitants des quartiers prioritaires de la
Ville de Pessac
Centre social Arago-Châtaigneraie
Av. de la Châtaigneraie
Sur inscription : 05 57 02 23 23
Tous les lundis, mercredis et jeudis de 10h à 12h

MARDI 12 MARS

Cinéma : Opéras & Ballets

Giulio Casare de Georg Friedrich Händel
En différé du DNO (Amsterdam)
Cinéma Jean Eustache
Contact : www.webeustache.com
19h15

Atelier

Initiation photo
Par Thé O'Bulles
Cité des Castors (place Charles Dullin)
06 98 82 35 16 / theobullespessac@gmail.com
De 20h à 22h

MARDIS 12, 19, 26 MARS**Matin nature à la forêt du Bourgailh**

Par l'Écosite du Bourgailh
Forêt du Bourgailh (160, av. de Beutre)
 Rendez-vous au parking de l'entrée principale
 05 56 15 32 11 / www.bourgailh-pessac.fr
 10h

MARDIS 12, 19, 26 MARS ET 2 AVRIL**Raconte mardi**

Lectures pour les 0-10 ans
Bibliothèque Pablo Neruda
 16 bis, allée des Mimosas
 17h

MERCREDI 13 MARS**Les Petits Amoureux du ciné**

Projection : Capelito fait son cinéma
 Séance animée : pâte à modeler
Cinéma Jean Eustache
www.webeustache.com/jeune-public/
 16h

DU MERCREDI 13 AU MARDI 19 MARS**Comme un air d'opéra**

- 13/03 : conférence sur « Verdi et La Traviata »
Médiathèque J. Ellul (21, rue de Camponac)
 18h
- 18/03 : atelier pour apprendre à gérer le stress
 comme les artistes professionnels. À partir de 12 ans
Médiathèque J. Ellul (21, rue de Camponac)
 18h
- 19/03 : « Le Chœur et la Traviata »
 par le Chœur de l'Opéra national de Bordeaux. À
 partir de 8 ans
Le Galet (35, av. du Pont de l'Orient)
 20h
 Réservation auprès : 

**MERCREDIS 13, 20, 27 MARS
ET 3 AVRIL****Jouons avec les livres**

Pour les 0-6 ans
Bibliothèque Pablo Neruda
 16 bis, allée des Mimosas
 Réservation auprès : 

JEUDI 14 MARS**Journée nationale de l'Audition**

Thème national : Les acouphènes
 Par la Ville de Pessac et l'association Audition Écoute 33
Centre culturel Jean Eustache
 Direction de l'autonomie et de la santé - CCAS /
 05 57 93 67 40
 De 10h à 16h

Réunion publique

Point sur la situation de l'aéroport de Bordeaux et le
 devenir de la piste secondaire
Salle Bellegrave (av. du Colonel Jacqui)
 19h

VENDREDI 15 MARS**Exposition**

Les portraits du OP !
Hall de l'Hôtel de Ville
 18h

Loto du PAC €

Par le Pessac Athletic Club
Salle Bellegrave (av. du Colonel Jacqui)
 06 52 86 92 99 / pac.athletic@gmail.com
 18h30

Concert : 6 chorales pessacaises €

Au profit des étudiants en difficulté
 Par la Maison des associations de Pessac
Église Saint-Martin (place de la V^e République)
 06 73 61 36 04 / mda.pessac@gmail.com
 20h

Concours de belote par équipe de 2 €

Par le Comité des quartiers du Monteil
Maison de quartiers du Monteil
 13, rue Henry Frugès
 06 32 19 16 39 / contact@comite-monteil.fr
 20h30

Concert : Birdstone + Greyborn

Sortie 13 - salle de concert (rue Walter Scott)
 09 84 26 01 42 / lucie@sortie13.fr
 20h30

SAMEDI 16 MARS**La Dictée du Rotary**

EREA Le Corbusier
 7, allée Philadelphie de Gerde
 Sur inscription : 06 12 06 64 80
 14h

Atelier famille Flash !

Visite-découverte de l'exposition « Merveilles ZONE »
 de Louis Granet et de son œuvre immersive.
 Pour les 5/15 ans avec leurs parents
Les arts au mur artothèque
 2 bis, avenue Eugène et Marc Dulout
 De 14h à 18h

Les Petits Amoureux du ciné

Cinéphilo
 Projection : Les Petits Singuliers
Cinéma Jean Eustache
www.webeustache.com/jeune-public/
 14h

Handball

Championnat Division 2 Féminine - 18^e Journée €
 SPUC Handball vs Le Havre
Complexe sportif de Bellegrave
 Av. du Colonel Jacqui
 06 21 08 59 30 / spuc1963handball@gmail.com
 20h30

Théâtre

Les Yvoiriens font les yeux doux aux Improvisateurs
 Anonymes
 Par O.Théâtre
Le Royal (32 bis, av. Jean Cordier)
 Contact : 06 88 20 61 90 / o.theatre@yahoo.fr
 20h30

SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 MARS**Les arts au mur artothèque**

Ouverture exceptionnelle en présence de l'artiste
 Louis Granet
2 bis, avenue Eugène et Marc Dulout
 De 14h à 18h

DIMANCHE 17 MARS**Orchestres cycle 2 / Harmonie**

Par l'Espace musical de Pessac et l'école de musique
 de Verthamon Haut-Brion
Église Saint-Jean-Marie Vianney
 (23, av. Félix Faure) et Orangerie
 (32, av. Pierre Castaing)
 05 56 07 23 11 / empessac@orange.fr

Football américain

Championnat 3^e division nationale
 Kangs de Pessac vs Phenix de Limoges
Stade de Romainville (allée Salvador Allende)
 06 59 88 62 22 / sgrilhe.kangourous@gmail.com
 De 14h à 16h30

Cabaret d'improvisation €

Par le Syndicat de quartier 3M Bourgailh
Salle Monbalon (2 bis, rue des Anciens de l'AFN)
 Réservation conseillée : 06 68 95 11 45
 De 14h à 18h

Grand concert solidaire

Par les écoles de musique de Pessac, le Lions Club
 Pessac Doyen et l'orchestre de l'école de musique de
 Saint-Sever. Participation libre au profil des chiens-
 guides d'aveugles.
Salle Bellegrave (av. du Colonel Jacqui)
 17h

LUNDI 18 MARS**Inauguration du bus de l'artisanat**

Devant la maison municipale de Saige
 De 8h15 à 15h30

DU LUNDI 18 AU VENDREDI 22 MARS**Bourse aux vêtements d'été**

Par l'association Familiale de Pessac
Salle Bellegrave (av. du Colonel Jacqui)
 07 81 02 41 18 / afp33600@gmail.com
association-familiale-pessac.over-blog.com

MARDI 19 MARS**Cérémonie commémorative**

Journée nationale du souvenir et du recueillement
 à la mémoire des victimes civiles et militaires de la
 guerre d'Algérie et des combattants en Tunisie et au
 Maroc
Monument aux Morts
 Place de la V^e République
 11h

**Présentation publique de la saison
patrimoine 2024**

Médiathèque Jacques Ellul
 21, rue de Camponac
 Réservation auprès : 

MERCREDI 20 MARS**Don de sang**

Salle de l'Orangerie (32, av. Pierre Castaing)
Prise de RDV sur dondesang.efs.sante.fr
De 15h à 19h

MERCREDI 20 ET SAMEDI 30 MARS**Fresque numérique** €

Dans le cadre du mois de la collecte numérique
Cinéma Jean Eustache
05 57 93 65 15
Inscription obligatoire sur : www.billetweb.fr/gironde-33-atelier-fresque-du-numerique
20/03 : de 14h à 17h
30/03 : de 9h30 à 12h30

JEUDI 21 MARS**Journée de lutte contre le racisme**

Exposition par les élèves du collège Gérard Philippe
Hall de l'Hôtel de Ville

VENDREDI 22 MARS**Conférence-débat** €

L'origine du temps
Par l'association Atelier des possibles
Salle municipale Verthamon
9 ter, rue Claude Debussy
Contact : 07 61 83 59 08
20h

SAMEDI 23 MARS**Stage de congos et p'tit Bal Trad** €

Par Trad'Eridera
Salle de l'Orangerie
32, avenue Pierre Castaing
06 07 73 06 53 / traderidera33@gmail.com
De 16h à minuit

Anniversaire

Madelaine Sabouriaut fête ses 100 ans
Avec le Comité de quartier de Magonty et l'association Les Passeurs de Mémoire
Vin d'honneur en présence de M. Le Maire et des élus
Maison municipale de Magonty
Place de la Résistance
11h

Chasse aux œufs de Pâques

Par le Comité de quartier de Chiquet-Fontaudin
Maison municipale de Chiquet
Avenue Marc Desbats
Contact : 07 81 07 42 58
10h

DIMANCHE 24 MARS**Concert d'élèves « double size »**

Par l'Espace musical de Pessac
Salle de l'Orangerie
32 av. Pierre Castaing
05 56 07 23 11 / empessac@orange.fr
16h et 17h30

DU LUNDI 25 AU VENDREDI 29 MARS**Inscriptions seniors**

Au goûter dansant du jeudi 11 avril à 14h30 à la salle Bellegrave
Pour les seniors pessacais de plus de 65 ans
Inscription obligatoire : 05 57 93 64 44
senior@mairie-pessac.fr

**DU LUNDI 25 MARS
AU LUNDI 15 AVRIL****Exposition des artistes d'Artuel de Pessac**

Villa Clément V (av. Eugène et Marc Dulout)
Contact : 06 68 83 78 14
Vernissage mercredi 27 mars à 18h30


MARDI 26 MARS**Le Rendez-vous des aidants**

Thème : Les troubles sensoriels, quels sont-ils et comment y faire face au quotidien ?
Maison des Seniors (27, av. Pasteur)
Sur inscription : 05 57 93 64 66
De 15h à 17h

Conseil municipal

Salle du Conseil municipal
Hôtel de Ville (place de la V^e République)
18h

Oiseau - Anna Nozière €

Théâtre contemporain. À partir de 9 ans
Le Galet (35, av. du Pont de l'Orient)
Réservation auprès : 
20h


MERCREDI 27 MARS**Les Entretiens de Pessac**

Nathalie Saint-Cricq, éditorialiste politique
Auteur du livre « L'ombre d'un traître »
Centre culturel Jean Eustache
18h

JEUDI 28 MARS**Le café des bébés**

Parent-enfant (0-3 ans)
Bibliothèque Pablo Neruda
16 bis, allée des Mimosas
10h

SAMEDI 30 MARS**Rythmes et comptines**

Atelier d'éveil musical parent-enfant (0-5 ans)
Bibliothèque Pablo Neruda
16 bis, allée des Mimosas
Réservation auprès : 
10h

Handball €

Championnat division 2 Féminine - 20^e Journée
SPUC Handball vs Rennes
Billetterie en ligne : pessac-handball.fr/billetterie
Complexe sportif de Bellegrave
Av. du Colonel Jacqui
06 21 08 59 30 / spuc1963handball@gmail.com
20h

DIMANCHE 31 MARS**Concours de belote** €

Par le Cercle de cartes du Syndicat de quartier de Cap de Bos
Maison municipale de Cap de Bos
39, av. des Provinces
Sur inscription : 06 23 57 95 05 / 06 87 04 64 01
14h30

Chasse aux œufs de Pâques

Par le Comité de quartier de Magonty
Maison municipale de Magonty
Place de la Résistance
06 13 42 14 73 / philippe.robak@hotmail.fr
10h

MARDI 2 AVRIL**Réunion publique**

Concertation sur les zones d'accélération des énergies renouvelables
Salle Bellegrave (av. du Colonel Jacqui)
De 18h30 à 19h30

MERCREDI 3 AVRIL**Lectures sous les arbres**

Pour les 0-6 ans
Bibliothèque Pablo Neruda
16 bis, allée des Mimosas
10h

VENDREDI 5 AVRIL**Concours de belote par équipe de 2** €

Par le Comité des quartiers du Monteil
Maison de quartiers du Monteil
13, rue Henry Frugès
06 32 19 16 39 / contact@comite-monteil.fr
20h30


SAMEDI 6 AVRIL**Printemps du Sport**

Stade André Nègre et piscine Caneton
De 11h à 18h

Énigm'games en famille

À partir de 7 ans
RDV : maison Frugès-Le Corbusier
4, rue Le Corbusier
Réservation auprès : 
14h

Destination Pessac !


Circuit en bus commenté. À partir de 13 ans
Départ : terminus Pessac-centre du tram B
6, av. Eugène et Marc Dulout
Réservation auprès : 
14h

SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 AVRIL**Concert : variété française** €

Par l'ensemble vocal Clé de Potes de Pessac
Le Galet (35, av. du Pont de l'Orient)
06 72 00 47 67 / 06 70 95 70 94 / cledepotes.yolasite.com
06/04 : 20h30
07/04 : 16h

DU SAMEDI 6 AU MARDI 9 AVRIL

Chère Maman

- 06/04 : atelier d'écriture autobiographique autour de la figure maternelle
Médiathèque J. Ellul (21, rue de Camponac)
14h30
- 09/04 : « La Promesse de l'aube » (€)
Sea Art. Théâtre à partir de 12 ans
Le Galet (35, av. du Pont de l'Orient)
20h
Réservation auprès : 

DIMANCHE 7 AVRIL

Vide-greniers

- Par le Syndicat de quartier de Cap de Bos
Parking du centre commercial
06 89 65 80 74 / sdqcapdebos@hotmail.com
De 8h à 18h
- Par le Comité de quartier Brivazac Candau
Place Chambrelent
05 56 45 34 86 / cqbc33@gmail.com
De 10h à 17h

Pessac insolite

- Balade commentée
RDV : entrée de l'Hôtel de Ville
Réservation auprès : 
15h



La sélection du mois de Nicolas Milesi,
directeur d'exploitation du cinéma :

LA VILLE
SOUTIEN
SON
CINÉMA

Retirer le filigrane maintenant



Il reste encore demain de Paola Cortellesi - à l'affiche à partir du 13 mars

Rome, dans la seconde moitié des années 40. Mariée à Ivano, Delia est mère de trois enfants. Épouse et mère : tels sont les mots qui la définissent et dont elle se contente, soumise à un chef de famille autoritaire et méprisant. Marcella, sa fille aînée tant aimée, n'aspire qu'à se marier dans les plus brefs délais avec un jeune et gentil petit-bourgeois, pour échapper à cette famille qui lui pèse tant. Mais l'arrivée d'une lettre mystérieuse va tout bouleverser... Véritable phénomène de société en Italie, où le film a totalisé 5 millions d'entrées, cette première réalisation de la très populaire comédienne Paola Cortellesi (qui joue le rôle de Delia) est une histoire d'émancipation féminine dans l'Italie machiste de l'après-guerre. En plus d'être bouleversant, le scénario réserve de nombreuses surprises... qui devraient marquer les esprits !



Rencontre avec Jean-Jacques Annaud : Le nom de la rose en copie restaurée

(Re)découvrez en version restaurée 4K le chef-d'œuvre de Jean-Jacques Annaud adapté du roman d'Umberto Eco, au cours d'une soirée unique en présence de ce cinéaste de légende ! Retrouvez Sean Connery dans le rôle inoubliable du moine franciscain Guillaume de Baskerville qui, accompagné du jeune novice Adso, va enquêter sur des morts mystérieuses qui frappent la communauté d'une abbaye bénédictine du nord de l'Italie en l'an 1327. Quand le cinéma mélange brillamment le divertissement passionnant avec la précision de la reconstitution historique. « Ce film de mon cœur est destiné au vôtre ! » annonce son créateur, qui reviendra sur l'histoire de ce film de presque 40 ans - qui n'a pas pris une ride ! Mardi 2 avril à 19h



« L'ÉTAT N'A TOUJOURS PAS STATUÉ »

Judi 14 mars, une réunion publique aura lieu à 19h à la salle Bellegrave afin d'informer les Pessacais du devenir de la piste secondaire de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac. Stéphane Mari, adjoint au maire délégué aux mobilités, nous en dit plus.

Où en est le projet de suppression de la piste secondaire de l'aéroport ?

Nous aimerions bien le savoir ! Il y a deux ans, l'aéroport a soumis au ministère des transports et à la Direction générale de l'aviation civile un schéma d'orientation pour son développement, dans lequel il préconisait la suppression de sa piste secondaire à l'horizon 2026. En effet, en-dessous de 18 millions de passagers, une seule piste suffit. Or, nous sommes à 5,7 millions aujourd'hui. Pour l'aéroport, la suppression de sa piste secondaire serait l'occasion de réaliser des économies substantielles, dans la mesure où elle est en fin de vie et où sa rénovation coûterait près de 25 millions d'euros. Il préférerait consacrer ce budget à des équipements lui permettant d'atteindre les objectifs environnementaux qui lui ont été assignés d'ici 2030. Mais face à la pression des communes impactées par les nuisances de la piste principale, l'État n'a toujours pas statué sur ce schéma d'orientation.

Nous souhaiterions qu'il le fasse et qu'il l'acte, car c'est véritablement la meilleure option, d'autant que ces deux pistes, qui sont sécantes, ne peuvent être utilisées en même temps, et qu'elles posent des problèmes en matière de sécurité, avec des possibilités de collision.

Aujourd'hui, quelle utilisation est faite de cette piste secondaire ?

Elle est utilisée une fois par semaine en moyenne afin de procéder à des vérifications sur la piste principale, et occasionnellement quand des travaux doivent être effectués sur cette dernière. Il arrive aussi, en cas de vent latéral de plus de 15 nœuds (soit 30 km/h), que la tour de contrôle déplace les décollages sur la piste secondaire pour que les pilotes aient le vent de face. Il n'y a aucune obligation à cela, c'est simplement pour le confort des pilotes, car ces derniers sont tout à fait capables de décoller avec un vent latéral. Cette piste est donc

utilisée pour 10 à 13 % des vols. Sa suppression permettrait à l'aéroport d'y construire des entrepôts pour le stockage des camions et du carburant, de disposer d'espace pour entretenir les avions, d'installer des panneaux photovoltaïques, de désimperméabiliser les sols, etc.

Sa suppression permettrait-elle de supprimer les nuisances ?

Oui, pour plus de 49 000 riverains, parmi lesquels les Pessacais. Les riverains d'Eysines et du Haillan resteront impactés par la piste principale, mais il serait possible de réduire considérablement les nuisances de cette dernière en adoptant une réglementation sur la restriction des vols de nuit. L'aéroport de Bordeaux est le seul en France, avec celui de Lille, à n'être soumis à aucune réglementation sur ces derniers. C'est une piste à explorer.



C'est NOUVEAU !

Retirer le filigrane maintenant

Vous venez de créer ou reprendre un commerce ? Vous créez une activité artisanale ?

Signalez-vous auprès de la direction Emploi / Économie :

commerce@mairie-pessac.fr ou 05 57 93 63 45

Sous réserve d'emplacements disponibles et du respect de la charte éditoriale de OP !



Les créations et spécialités de Sarah

Originnaire de La Réunion, Sarah Hibon vous propose des spécialités faites maison : accras, samossas, nems, rougail saucisse, carry poulet, morue, gâteau patate, gâteau coco, ananas victoria... sans oublier les boissons !

« Je fais venir un certain nombre de matières premières directement de La Réunion, telles que la vanille, le café ou le piment, ainsi que l'ananas Victoria, qui provient des champs de mon frère, producteur là-bas. Je propose toutes ces spécialités à emporter ou en service traiteur pour les événements organisés par les particuliers (baptêmes, anniversaires, etc.) et les entreprises (séminaires, afterworks, pots de départs, plateaux-repas) ». Également présente sur les marchés nocturnes, Sarah s'adapte à tout type de budget.

i Commande par téléphone au 06 45 73 74 77 ou par email : entreprise.lcss@gmail.com
Pages Instagram, Facebook et TikTok



Ma borne auto

Numéro 1 en France de l'installation de borne de recharge pour véhicule électrique, Ma borne auto se déplace gratuitement pour la visite technique. « Nous étudions les conformités (électrique, de la terre) et la faisabilité technique, et réalisons le devis sur place. L'installation se fait sous trois semaines par nos propres techniciens, ce qui nous permet de réduire les délais d'intervention. Nous assurons un SAV par téléphone ou directement sur place. Nous proposons aussi un package pour l'installation de panneaux photovoltaïques » explique Jonathan Soen, directeur général et associé. La pose d'une borne de recharge à domicile ouvre droit à un crédit d'impôt, passé de 300 € en 2023 à 500 € en 2024. Ma borne auto offre en outre aux Pessacais 10 % de remise sur l'installation d'une borne avec le code OP-ELEK.

i Du lundi au vendredi de 9h à 18h
2 bis, rue de Galilée

05 56 37 29 93 - j.soen@maborneauto.com
www.maborneauto.com



Institut Renaissance

Après plus de 20 ans d'expérience en tant qu'aide-soignante en bloc opératoire, Nina de Boissière s'est reconvertie dans l'esthétique. « Avec Léa, nous proposons un panel de prestations très complet, à des prix raisonnables, allant des soins classiques (visage, corps, mains, pieds, massages et épilation) à la médecine esthétique (traitement des rides, des taches pigmentaires, des cicatrices, etc.), en passant par le blanchiment dentaire, le drainage lymphatique et la luminothérapie du visage. Nous travaillons, dans la mesure du possible, avec des produits français ». Afin de permettre à leurs clientes les plus pressées de prendre soin d'elles, Nina et Léa proposent des nocturnes jusqu'à 22h les avant-veilles et veilles de fêtes (Halloween, Saint-Valentin, Noël et Nouvel An).

i 69, avenue Jean Cordier (parking gratuit sur place)

Du lundi au samedi de 9h à 19h

Sur rendez-vous via [planity](https://www.planity.com) ou par téléphone au 07 49 85 39 85

Pages Facebook, Instagram, TikTok